

Consultation Publique sur le Projet de Création d'une Ligne Electrique Aérienne à deux circuits 400 000 volts entre les Postes de Feuillane et de Jonquières dans le cadre de la décarbonation de la ZIP de Fos-sur-Mer

Contribution de Fibre Excellence

Labège, le 03 avril 2024

Fibre Excellence soutient la stratégie de la Région Sud qui vise à renforcer l'électrification et la décarbonation de l'industrie. Par ailleurs, Fibre Excellence est particulièrement attentif aux attentes des citoyens et des territoires. Dans ce cadre, il serait intéressant d'envisager une solution technique alternative au projet actuel tout en poursuivant l'objectif visé.

Répondre aux besoins croissants en énergie est primordial pour le développement économique des entreprises et la décarbonation des industriels de la Région Sud. La création d'une nouvelle ligne électrique très haute tension de 400 000 volts permettrait de répondre à la hausse des besoins en électricité qui sont à prévoir dans un futur proche. En effet, pour réussir la transition écologique du territoire et réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre, il sera nécessaire d'électrifier le plus possible les usages.

La décarbonation des sites industriels est, et doit rester, une priorité.

Fibre Excellence, de son côté, a déjà décarboné une partie importante de sa production et prévoit d'accélérer encore la décarbonation de son site de Provence dans les prochaines années, cela afin de s'affranchir de tout usage d'énergie fossile. Le site produit de l'électricité verte, grâce au projet Biowatt – soutenu par l'Etat et la Région – et contribue ainsi à injecter le surplus d'électricité verte produite sur le réseau public pour alimenter, notamment, les besoins croissants des territoires.

Pour autant, la création d'une nouvelle ligne électrique à très haute tension nécessite une adhésion des habitants et des acteurs locaux. Le projet actuel envisage l'implantation d'une ligne aérienne de 65 kilomètres, ce qui soulève de fortes interrogations au sein des communautés avec lesquelles nous échangeons régulièrement. L'électrification de la Région Sud ne peut en effet pas être conduite au détriment des habitants et de leur cadre de vie, alors que d'autres alternatives, comme l'enfouissement ou l'ensouillage seraient à préciser afin de limiter les impacts pour les territoires.

Ainsi, Fibre Excellence préconise que soient étudiées des modalités alternatives qui répondent à la nécessité d'électrifier la région tout en respectant les attentes de ses concitoyens.